



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET de l'OISE

AVIS AU PUBLIC

Projet de création d'un poste de refoulement et d'un bassin d'orage

par la commune de Froissy

Par arrêté préfectoral du 2 octobre 2012, sont prescrites, du lundi 5 novembre 2012 au vendredi 7 décembre 2012 inclus, sur le territoire de la commune de Froissy, les enquêtes publiques conjointes :

- portant sur l'utilité publique des travaux et acquisitions foncières nécessaires à la création d'un poste de refoulement et d'un bassin d'orage ;
- et parcellaire, à l'effet d'identifier la ou les parcelles à exproprier et leurs propriétaires ou ayants droits.

Permanences du commissaire enquêteur

Conformément à l'ordonnance du tribunal administratif d'Amiens, M. Jacques BERTIN, ingénieur spécialisé en eau, voirie, assainissement en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et se tiendra à la disposition du public en mairie de Froissy aux dates et heures suivantes :

- le lundi 5 novembre 2012 de 10 H à 12 H
- le samedi 17 novembre 2012 de 10 H à 12 H
- le vendredi 7 décembre 2011 de 17 H à 19 H

où toute correspondance pourra également lui être adressée.

M. Christophe BACHOLLE, consultant en agronomie et environnement, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Il remplace le titulaire en cas d'empêchement et exerce alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Dépôt des dossiers et registres

Pendant 33 jours consécutifs, les dossiers soumis à enquêtes seront mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie de Froissy et à la préfecture de l'Oise.

A l'issue des enquêtes, les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Froissy et à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme, pendant un an.

Pour le Préfet
et par délégation,
le Directeur par intérim

Sandrine GIRAULT